

MONISTROL-SUR-LOIRE

Eau et changement climatique : quels enjeux pour le territoire ?

C'est à cette question que le Pays de la Jeune Loire a tenté d'apporter des réponses. Et ça urge ! Les bilans hydriques sont clairement en baisse, ce qui va induire une adaptation rapide des pratiques.

Dans le cadre de l'élaboration des Plans climat air énergie et du Projet alimentaire de territoire, le PETR Pays de la Jeune Loire (1) a proposé un atelier de sensibilisation aux élus sur le thème de l'eau et du changement climatique. Et en la matière, l'urgence est admise. L'été qui vient de passer (avec certains robinets à sec) a achevé de convaincre les plus sceptiques. D'autant que le déficit en pluie demeure.

+ 2 °C en soixante ans

Un constat qui n'a pas échappé à l'association Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement qui pointe un « réchauffement de 2,3 °C à l'échelle de la région et de 2,1 °C pour la Haute-Loire par rapport aux années 1960 ».

Sur cette période, les journées de gel ont eu tendance à se réduire de façon spectaculaire alors que dans le même temps les arrêts de sécheresse ont augmenté. Si le volume de pluviométrie est « globalement équivalent », les répartitions sur l'année ont été bouleversées, ce qui va avoir un impact sur les pratiques culturales, par exemple. « Et le bilan hydrique est en baisse en raison de la chaleur qui favorise les sols secs. »

Du côté de l'EPAGE Loire Li-

gnon, on partage la même approche. « L'été 2022 a été le plus chaud observé en Haute-Loire. Certaines rivières étaient à sec et les débits ont été impactés. » Comme le secteur n'est pas pourvu en nappes phréatiques, l'inquiétude pour les mois et années à venir est de plus en plus prégnante. On ajoutera que d'ici cinquante ans, des prévisions laissent augurer une hausse de 1 à 2 degrés sur les cours d'eau.

Quelles solutions ?

La tendance n'est donc pas à l'optimisme. Les répercussions seront importantes sur la faune, la flore, la biodiversité, les cultures. « De nouveaux insectes vont apparaître dans notre secteur, des îlots de chaleur en ville. A contrario, certaines cultures vont disparaître et il y aura un stress pour le partage de la ressource en eau », insistent les spécialistes.

Pour préserver ce qui peut encore l'être, il faudra passer par moins de gaz à effet de serre et par le stockage du carbone. Planter des haies, préserver les zones humides et les prairies (lire par ailleurs), ralentir les débits, adapter tous les projets locaux... l'équilibre à trouver entre urbanisation, logement, industrie, agriculture et préservation de l'environnement nécessitera forcément un portage politique fort !

Olivier PIETROY

1. Le PETR regroupe cinq communautés de communes : Loire/Semène, Marches du Velay/Rochesbaron, Sucs, Haut-Lignon, Haut Pays du Velay.



Camille Depauw, chargée de mission Projet Alimentaire de Territoire pour le PETR, a animé les discussions qui ont mis en exergue l'urgence à agir. Photo Progrès/Olivier PIETROY

« Les prairies jouent un rôle important dans le captage du carbone ! »

Le PETR Pays de la Jeune Loire a aussi organisé, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Haute-Loire, un atelier de sensibilisation à la thématique « Bilan carbone en agriculture et changement climatique ».

Le témoignage appuyé de Franck André, éleveur de vaches allaitantes à La Chapelle-d'Aurec, a permis de donner une tournure concrète à cette rencontre. Les conseillers de la Chambre d'agriculture ont expliqué en chiffres l'impact de l'agriculture dans les émissions de gaz à effet de serre aujourd'hui en France, mais aussi son rôle non négligeable dans la captation du carbone. « En effet, l'élevage bovin compense 30 % de ses émissions totales de gaz à effet de serre grâce notamment aux prairies permanentes (prairies tout le temps en herbe) mais aussi grâce aux haies et aux arbustes en proximité de l'exploitation. »

Et de poursuivre : « Réaliser un bilan carbone est une démarche volontaire que peuvent mener les agriculteurs et ils sont de plus en plus nombreux à le faire ici sur notre territoire ! » Franck André a choisi de produire et de gérer son exploitation de la façon la plus



Franck André, éleveur de vaches allaitantes à La Chapelle-d'Aurec, a évoqué sa démarche devant les élus. Photo fournie par le PETR

vertueuse possible. Entrer dans la démarche « bilan carbone » lui a permis de « bénéficier d'un diagnostic environnemental complet de son exploitation réalisé par la Chambre d'agriculture. » Cette dernière a ensuite pu lui proposer un plan d'actions à mettre en œuvre pour faire évoluer ses pratiques au quotidien vers plus de durabilité.

O.P.